

M. Mayor

(3 ser.) vol 11

Informations & Catalogue

Städt. Bibl.

et Berlin

et dans

à l'original

en plusieurs

ZOOLOGIE.

Notice sur une nouvelle espèce de Lernéopode, par M. MAYOR, l'un des administrateurs du musée d'Histoire naturelle de Genève, correspondant de la société Philomatique.

M. MAYOR a trouvé sur les nageoires d'un Sterlet, en Norwège, un animal parasite, qui appartient au genre de Lernéopode de M. de Blainville, mais dont l'espèce n'est ni décrite ni figurée dans les ouvrages qu'il a pu consulter. Il le nomme *Lernéopode étoilé*, *Lerneopoda stellata*.

Son corps a sept lignes de longueur depuis le bout de la tête jusqu'à l'extrémité postérieure où s'ouvre l'anus. Voy. pl. 1, fig. 1.

Ce corps étroit et oblong est divisé en trois parties.

La TÊTE a une ligne et demie de long; elle porte deux antennes à sa partie supérieure, fig. 2, 3, 4.

La bouche est armée de deux mandibules (ou palpes) terminées chacune par deux petits appendices sétacés.

Entre ces deux palpes et à la partie inférieure de la tête, existe un tubercule conique, que l'on peut regarder comme la lèvre inférieure.

Le CORSELET fournit deux bras de six à sept lignes de long, qui se réunissent en un tube corné, terminé par un disque étoilé à cinq rayons, dont la surface inférieure est finement chagrinée. C'est par cette pièce cornée que cet animal parasite doit être irrévocablement fixé au poisson, aux dépens duquel il paraît subsister.

L'ABDOMEN est long de cinq lignes environ, sa forme est ovale, allongée; il est marqué sur le dos de deux sillons longitudinaux, dans lesquels on voit quatre ou cinq points enfoncés vers la partie postérieure.

L'extrémité ovale de cet abdomen est terminée par un mamelon, à côté duquel partent deux longs sacs transparents aussi grands que le corps, qui sont remplis de petits corps ovoïdes, jaunes, placés sur cinq rangées, et que l'on ne saurait mieux comparer qu'aux grains d'un épi de maïs. pl. 1, fig. 5, vu à la loupe. Tels sont les caractères de cette nouvelle espèce de Lernéopode.

Ayant également trouvé sur toutes les nageoires d'un Umble chevalier (*Salmo Umbla*), pêché dans le lac de Genève, un autre animal parasite, M. Mayor a cru le reconnaître pour le Lernéopode du saumon décrit nouvellement par M. de Blainville, dans le Dictionnaire des sciences naturelles, mais seulement d'après les figures données par Baster, et d'après ce qu'en a dit Fabricius dans la faune du Groënland. Les figures de Baster laissant beaucoup à désirer, et ayant eu l'occasion d'observer cet animal jouissant encore d'un reste de vie, M. Mayor a pensé qu'il serait intéressant d'en reproduire une meilleure figure, et d'en donner une nouvelle description.

Le Lernéopode du saumon a deux lignes et demie depuis le bout de

la tête jusqu'à l'extrémité postérieure de l'abdomen, d'où partent deux appendices qui ont à peu près la même longueur que le corps, et que tous les auteurs s'accordent à regarder comme étant des ovaires. *Voyez pl. 1, fig. 6, 7 et 8.*

Le corps de cet animal est nettement divisé en trois parties ; une antérieure qui est la tête, portant à sa partie supérieure *a a* deux antennes très-distinctes à deux articles chacune, et tout-à-fait à son extrémité antérieure une bouche entourée de deux mandibules ou palpes *b b*, pourvues de deux pointes *cc* ; et enfin à la partie inférieure de cette bouche entre les deux palpes est une lèvre ou tubercule conique *d*.

La seconde partie du corps est la plus courte des trois ; elle forme sur le dos de cet animal comme une ceinture qui ne se réunit pas tout-à-fait sous le corps ; on peut regarder cette partie comme un corselet ; de sa portion antérieure sortent deux pattes très-distinctes à trois articles ; dans l'état de vie elles sont collées contre la tête, et M. Mayor les a vues se mouvoir horizontalement et de manière à ce que leurs extrémités recourbées étaient constamment l'une contre l'autre. Après la mort, ces pattes s'écartaient de la tête et devenaient plus visibles.

L'anneau du corselet est prolongé perpendiculairement au corps en deux bras, à peu près de la longueur de l'abdomen, qui sont réunis par un cylindre corné qui s'épanouit à son extrémité en forme de disque, dont le centre, après la mort de l'animal, présente un enfoncement, mais où l'on ne peut apercevoir aucune ouverture. C'est par cette partie que ce Lernéopode se fixe sur le poisson qu'il suce, en se tournant à volonté sur ce disque comme sur un pivot.

La troisième partie de son corps est de beaucoup la plus grande. On remarque un sillon dans toute la longueur du dos et deux du côté du ventre ; dans l'état de vie, cet abdomen transparent a permis de voir un organe de la grosseur d'un grain de mil, situé contre le corselet, et dans lequel on apercevait par moment des mouvements de contraction et de dilatation, pareils à ceux du cœur, et M. Mayor pense en effet qu'il en remplit les fonctions : l'animal étant mourant, il n'a pas été possible de suivre sa circulation. Cette transparence du corps a également laissé voir dans son intérieur un tube brunâtre qui s'étendait de la bouche à l'anus, ayant un renflement marqué un peu plus bas que la position du cœur ; il ne paraissait adhérer avec les parties voisines que par ses deux extrémités, et était continuellement balancé de droite à gauche d'une manière fort irrégulière.

Deux longs tubes qui contiennent dans leur intérieur de petits corps sphériques que l'on croit être les œufs, prennent naissance à la partie postérieure de l'abdomen. Ces deux bourses pareilles à celles des monocles et d'autres animaux voisins, sont dans ce Lernéopode à peu près aussi longues que le reste du corps.

